

## **Projet pilote pour encourager l'usage des réfrigérants naturels**

Appel aux entreprises du secteur de la réfrigération et de la climatisation. Conformément aux dispositions du Protocole de Montréal pour l'élimination des réfrigérants qui appauvissent la couche d'ozone et le contrôle des importations de réfrigérants hydrochlorofluorocarbures, au début de cette année, il est urgent d'adopter des réfrigérants respectueux de la couche d'ozone et du climat, tels que le dioxyde de carbone, l'ammoniac et les hydrocarbures. Afin de renforcer et faciliter cette transition, le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique recherche des candidats pour un projet de démonstration, partiellement financé, dans des supermarchés de moyenne et petite tailles.

Le projet consistera à remplacer un système de réfrigération existant utilisant des réfrigérants conventionnels par le dioxyde de carbone. Les candidats sont priés de faire part de leur intérêt par écrit au ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique avant le 30 décembre 2025. Les parties intéressées sont également invitées à fournir les informations de base suivantes sur le système existant : fluide frigorigène utilisé, quantité de fluide frigorigène, capacité de refroidissement, fonction du refroidissement, âge et type du système.

Toute correspondance doit être adressée à la cheffe de cabinet du ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du Changement climatique, 10<sup>ème</sup> étage, Ken Lee Tower, rue Saint-Georges, Port-Louis.

**Ministère de l'Environnement,  
de la Gestion des déchets solides  
et du Changement climatique**

Date : 13 décembre 2025